



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## équilibre financier

Question écrite n° 110669

### Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes que suscitent chez les pharmaciens la fixation d'un objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) en évolution de 2,5 % pour 2007 et qui prévoit un sous-objectif « soins de ville » de 0,8 %. En effet, alors que ceux-ci constatent que leur marge s'inscrit en négatif sur les huit premiers mois de l'année (- 3,3 %), ce chiffre peut sembler hors de portée. En outre, les pharmaciens doivent faire face aux ambitions du plan médicaments 2006, au relèvement de la taxe ACOSS versée par les grossistes répartiteurs. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les critères qui ont été retenus pour aboutir à ce chiffre de 0,8 %.

### Données clés

**Auteur :** [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110669

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 2006, page 12096